



# La circulation

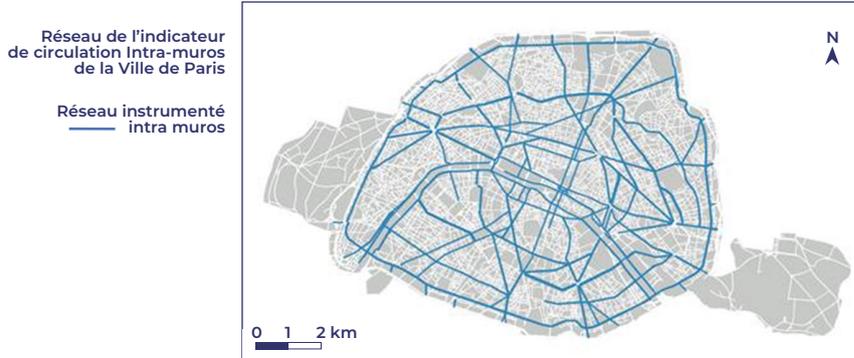
## CIRCULATION AUTOMOBILE DANS PARIS INTRA-MUROS - HORS BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE - (JOURS OUVRÉS)

Source : Ville de Paris  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements

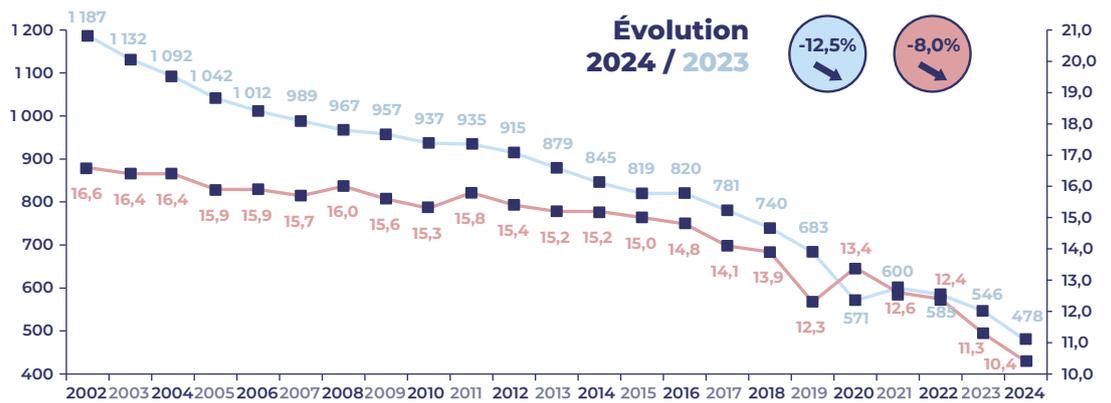


Changement depuis 2017 de la méthode de calcul du volume de circulation, désormais calculé sur la base de la distance parcourue normée (DPN) pour 1 km de linéaire orienté du réseau instrumenté au lieu de 1 km d'axe du réseau instrumenté. Il n'y a pas d'incidence sur l'évolution.

## Réseau instrumenté dans Paris intra-muros Réseau de 210 km d'axes équipés de capteurs (359 km de linéaire orienté).

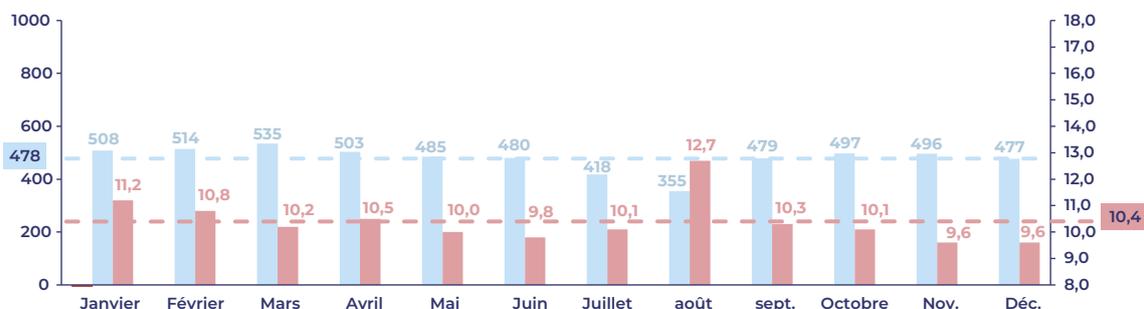


## Évolution annuelle de la circulation dans Paris intra-muros sur le réseau instrumenté



**Tendance :** Le volume de circulation automobile sur le réseau instrumenté dans Paris intra-muros continue de décroître et affiche une baisse de 12,5 % en 2024 par rapport à 2023. Avec une vitesse moyenne de 10,4 km/h, la vitesse de circulation tend vers la barre symbolique des 10 km/h et diminue donc de 8,0 %.

## Évolution mensuelle de la circulation dans Paris intra-muros sur le réseau instrumenté (au cours de l'année 2023)



**Tendance :** En 2024, le mois de mars enregistre la circulation automobile la plus forte avec +12 % par rapport à la moyenne annuelle (en 2023, juin était le mois le plus circulé avec +5 %) et août demeure le mois au trafic le plus faible (-22 % par rapport à la moyenne annuelle, contre -19 % l'année précédente). L'accroissement des variations saisonnières semble résulter en 2024 de la conjonction des Jeux Olympiques et du record de précipitations mesurées à Paris (900 mm de pluie au cours de l'année). La vitesse est maximale au mois d'août avec 12,7 km/h (+2 % par rapport à la moyenne annuelle), et minimale aux mois de novembre avec 9,6 km/h et de décembre (-8 % par rapport à la moyenne annuelle) où la vitesse passe sous la barre des 10 km/h.



## CIRCULATION AUTOMOBILE PARIS INTRAMUROS (JOURS OUVRÉS)

Véhicules kilométrés par heure entre 7h00 et 21 h00 ramenés au km d'axe orienté instrumenté

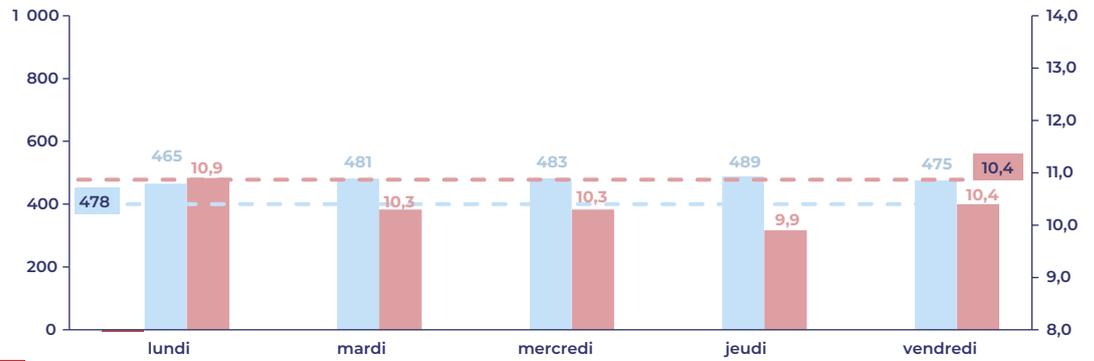
Vitesses en km/h entre 7h00 et 21h00

Moyenne annuelle



Jours ouvrés 2024 : 252  
 Dont  
 Lundi : 49  
 Mardi : 53  
 Mercredi : 49  
 Jeudi : 50  
 Vendredi : 51

## Évolution de la circulation automobile au cours d'une semaine (jours ouvrés) sur le réseau instrumenté

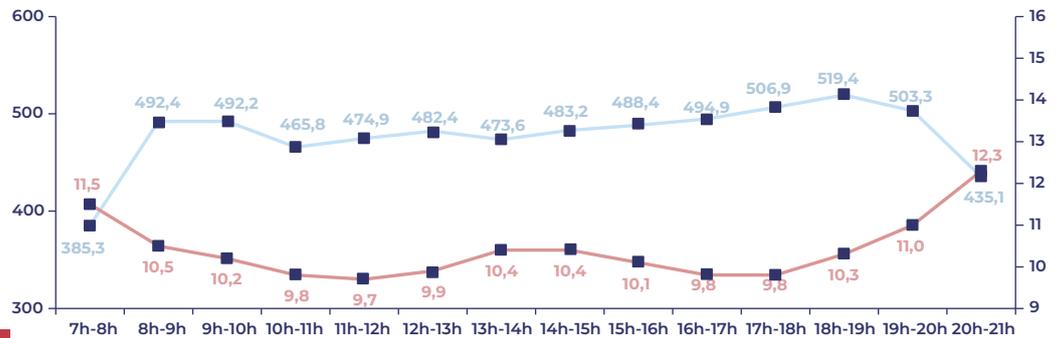


**Tendance :** En 2024, la circulation automobile sur le réseau instrumenté est plus faible le lundi (-2,7 % par rapport à la moyenne annuelle) et le jeudi est la journée la plus chargée (+2,3 % par rapport à la moyenne annuelle).

## Évolution de la circulation automobile et de la vitesse au cours d'une journée sur le réseau instrumenté (moyenne jours ouvrés pour l'année 2023)

Véhicules kilométrés par heure d'axe orienté instrumenté

Vitesses en km/h



**Tendance :** La circulation au cours d'une journée continue de s'uniformiser entre les heures de pointe du matin (entre 8h et 10h) et celles du soir (entre 18 heures et 20 heures le soir).

## CIRCULATION AUTOMOBILE SUR LE BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE (JOURS OUVRÉS)

Véhicules kilométrés par heure entre 7h00 et 21 h00 ramenés au km d'axe orienté instrumenté

Vitesses en km/h entre 7h00 et 21h00

## Évolution annuelle de la circulation sur le Boulevard périphérique



**Tendance :** Le volume de circulation automobile sur le Boulevard périphérique baisse de 1,3 % par rapport à 2023 et continue de décroître après être passé en 2023 sous le seuil du volume mesuré pendant la crise sanitaire de l'année 2020. La vitesse moyenne s'élève à 35,2 km/h et augmente de 3,2 % rapport à 2023.

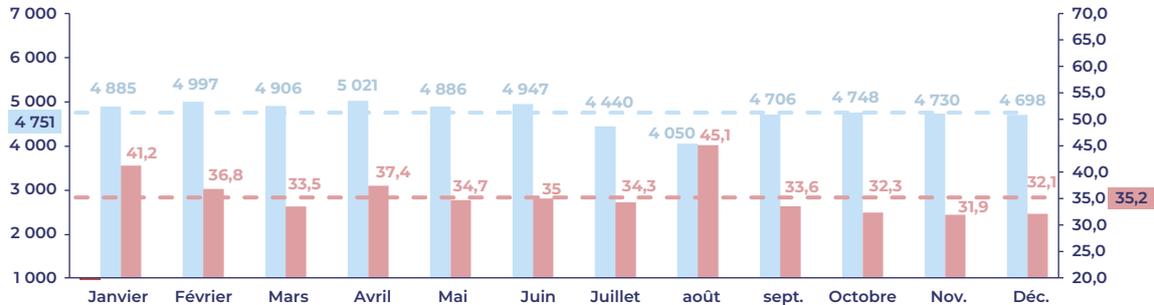


## Évolution mensuelle de la circulation sur le Boulevard périphérique (au cours de l'année 2023)

Véhicules  
kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21 h00  
ramenés au km  
d'axe orienté

Vitesses en km/h  
entre 7h00 et 21h00

Moyenne annuelle



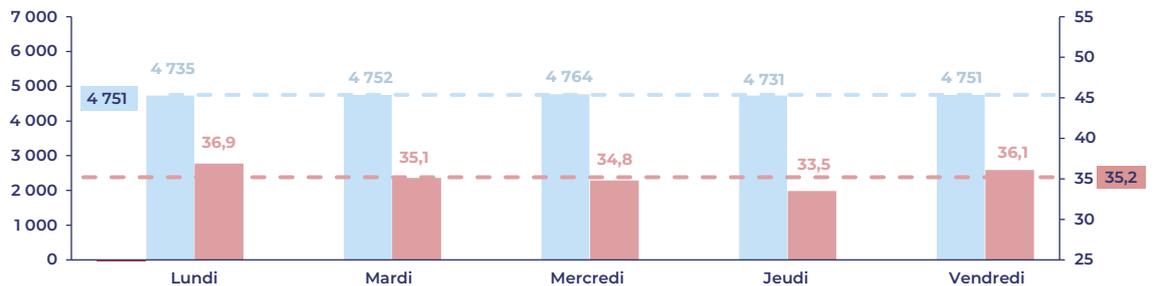
**Tendance :** Le mois d'avril enregistre la circulation automobile la plus forte (+3 % par rapport à la moyenne annuelle), et le mois d'août la plus faible comme chaque année (-15 % par rapport à la moyenne annuelle). La vitesse de circulation est maximale au mois d'août (+28 % par rapport à la moyenne annuelle) et minimale au mois de novembre et de décembre (-9 % par rapport à la moyenne annuelle).

## Évolution de la circulation automobile au cours d'une semaine (jours ouvrés) sur le Boulevard périphérique (en 2023)

Véhicules  
kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21 h00  
ramenés au km  
d'axe orienté

Vitesses en km/h  
entre 7h00 et 21h00

Moyenne annuelle

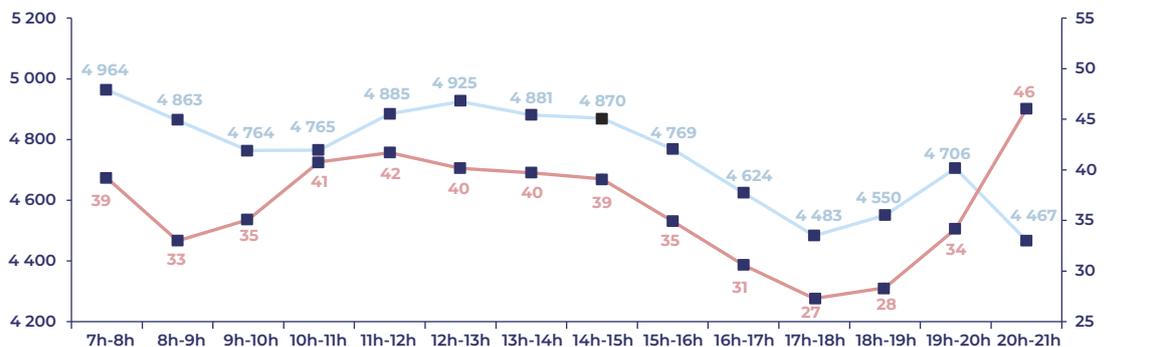


**Tendance :** La circulation automobile sur le Boulevard périphérique demeure globalement stable les jours de la semaine ; le mercredi est cependant la journée la plus chargée devant celle du mardi. Le lundi est la journée où la vitesse moyenne reste la plus élevée; le jeudi, celle où la vitesse moyenne est toujours la plus faible.

## Évolution de la circulation automobile et de la vitesse au cours d'une journée sur le boulevard périphérique (moyenne jours ouvrés pour l'année 2024)

Véhicules  
kilomètres par heure  
entre 7h00 et 21 h00  
ramenés au km  
d'axe orienté

Vitesses en km/h  
entre 7h00 et 21h00

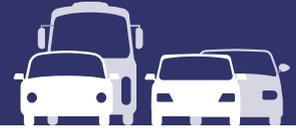


**Tendance :** La circulation automobile sur le Boulevard périphérique est chargée aux heures de pointe du matin et du soir.



Jours ouvrés 2023 : 251

Dont  
Lundi : 47  
Mardi : 51  
Mercredi : 51  
Jeudi : 51  
Vendredi : 51



## BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

Source : APUR  
d'après des données  
de la Ville de Paris,  
d'AIRPARIF et  
de BRUITPARIF

- Volume de circulation
- Vitesse moyenne - jour
- Vitesse moyenne - nuit
- Heure de congestion
- Accidents



**Le volume de circulation** est celui d'une journée comprise entre 6h et 22h.

**La vitesse le jour** est celle de la circulation comprise entre 6h et 22h.

**La vitesse la nuit** est celle calculée entre 22h et 6h du matin.

**La congestion est le nombre d'heures** où le taux d'occupation de la voie est supérieur à 40 %.

**Le nombre d'accidents** est issu du registre des événements de la salle d'exploitation du Boulevard périphérique de la Ville de Paris.

## Evolution des indicateurs mensuels du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024

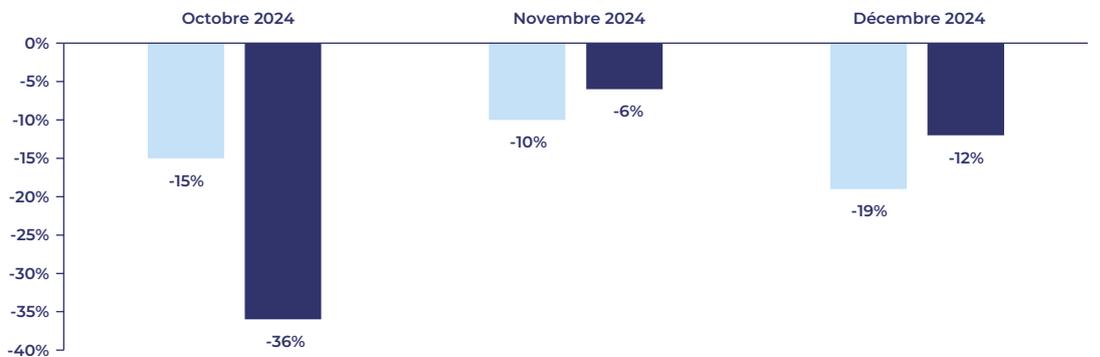
Par rapport aux données mensuelles du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

A partir du 1er octobre 2024, la vitesse maximale autorisée sur le boulevard périphérique est abaissée à 50 km/h. Elle fait suite à une précédente limitation à 70 km/h appliquée le 3 janvier 2014.

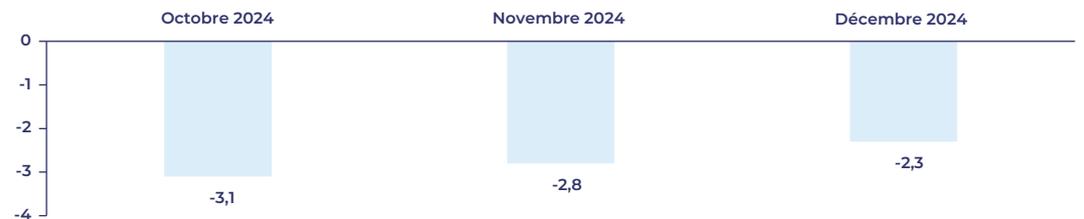
### Évolution des données de circulation et d'accidents (en pourcentage)



### Évolution des polluants atmosphériques (en pourcentage)



### Évolution du bruit routier (en dB)



**Tendance :** Depuis la limitation de la vitesse maximale autorisée à 50 km/h sur le Boulevard périphérique, la circulation a baissé de 2 % par rapport aux mois correspondants de l'année précédente, la vitesse dans la journée diminue entre 2 % et 3 % quand la vitesse la nuit a chuté entre 16 % et 18 %. Le nombre d'accidents a baissé entre 2 % (au mois de décembre) et 26 % (au mois d'octobre). La qualité de l'air s'est améliorée avec une diminution non négligeable des concentrations en dioxyde d'azote et de particules fines PM<sub>10</sub> (même si d'autres facteurs dont les conditions météorologiques entrent ici en jeu). Le bruit routier a baissé entre 2,3 dB et 3,1 dB.



## ZONE TRAFIC LIMITÉ À PARIS CENTRE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



La Zone à Trafic Limité à Paris Centre correspond au secteur de Paris Centre (les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements) sans les Grands Boulevards au nord, les îles de la Cité et de Saint-Louis ni les quais bas et hauts rive droite dans le sens ouest-est.

Elle est mise en place à partir du 5 novembre 2024. Elle a pour objectif de supprimer la circulation de transit l'intérieur de celle-ci : seul le trafic ayant pour origine ou destination les rues de ce périmètre est autorisé. Le trafic de transit (traverser la zone) y est donc interdit.

Pour plus d'informations : <https://www.paris.fr/pages/paris-creee-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>

- Zone à trafic limité ■
- Rocade ■
- Zone péricentrale ■
- Paris Intra-muros hors bd. périphérique ■

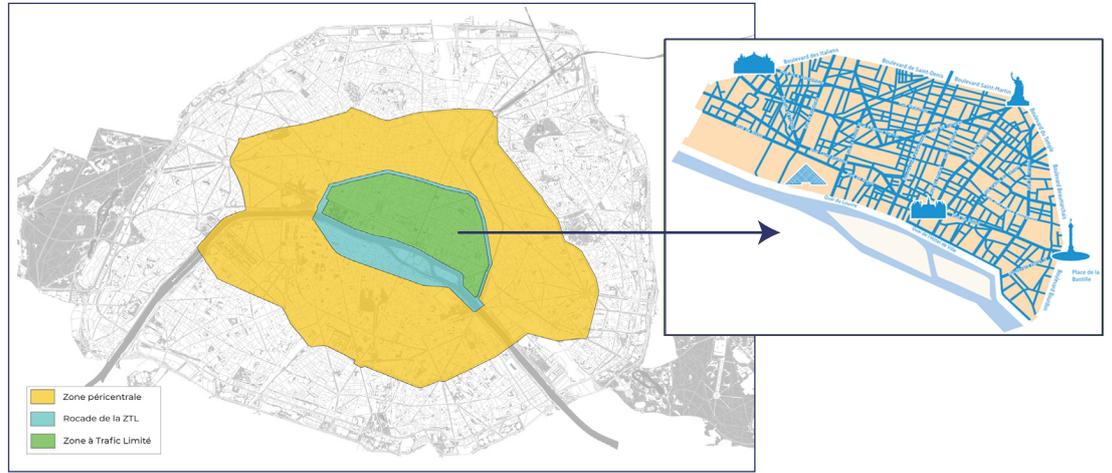
Source : Volumes de circulation : Ville de Paris.

Vitesse de circulation : Floating Car Data (FCD) d'Autoroutes Trafic.

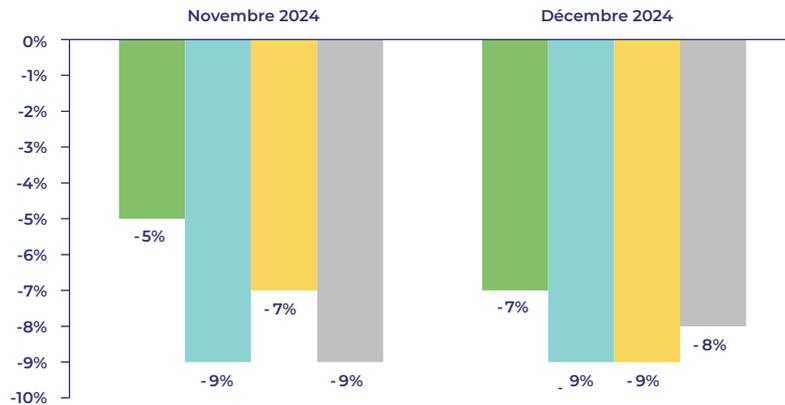
Trafic de transit : Hove

- 2023 (avant la mise en place de la 2TL) ■
- 2024 (après la mise en place de la 2TL) ■

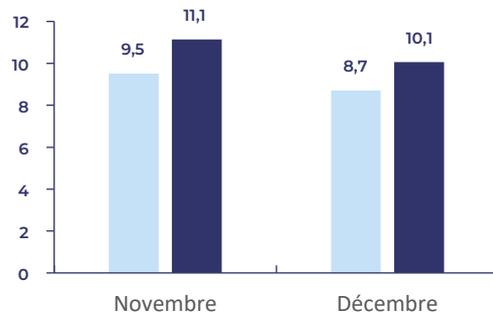
## Périmètre de la Zone à trafic limité (ZTL)



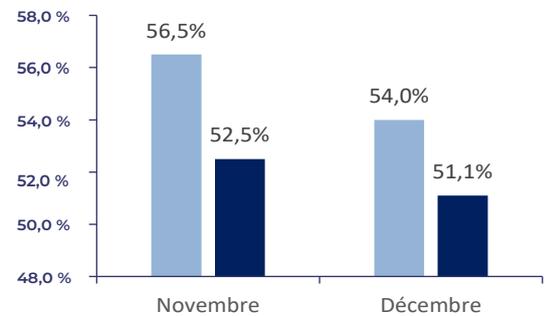
## Volume de circulation évolution en pourcentage



## Vitesse de la circulation Évolution en km/h



## Part de trafic de transit dans la ZTL Évolution en pourcentage



**Tendance :** Aux mois de novembre et de décembre 2024, la circulation baisse respectivement de 5 % et de 7 % dans la Z.T.L à proprement parler, de 9 % dans la Rocade et respectivement de 7 % et de 9% dans la zone péricentrale (quand la circulation générale baisse en moyenne respectivement de 9 % et 8 % dans Paris intra-muros). La vitesse croît au mois de novembre (11,1 km/h) et de décembre (10,1 km/h) par rapport aux mois correspondants de 2023 (pour rappel, la vitesse moyenne dans Paris s'élève à 10,4 km/h en 2024), signe d'une amélioration de la fluidité de la circulation à l'intérieur de la zone. La part de trafic de transit dans la ZTL diminue jusqu'à 51,1 % de circulation (contre 54% en décembre 2023).



## AUTOPARTAGE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



L'autopartage en boucle se caractérise par des emplacements réservés pour chaque véhicule. Dans ce système, le véhicule doit être rapporté à son emplacement d'origine. Les trajets sont généralement d'une durée moyenne, de type demi-journée ou journée, et facturés à l'heure.

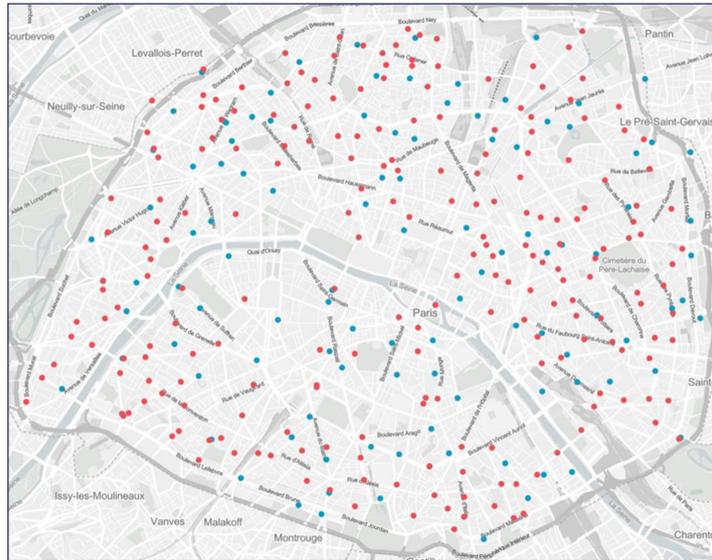
L'autopartage en trace directe se caractérise par des trajets d'un point A à un point B. Les offres peuvent se déployer avec station ou sans station (offres dites en « free-floating »). Les utilisateurs peuvent louer un véhicule de manière spontanée et terminent la location en le rapportant dans la zone opérationnelle de chaque opérateur. Les trajets sont souvent de courte durée et facturés à la minute.

L'autopartage en boucle en stations zones : Contrairement à une station régulière localisée avec un emplacement fixe, une station-zone correspond à une aire dont le périmètre est assez réduit pour être traversé rapidement à pied. Les véhicules de ces stations sont garés à l'intérieur des limites de la zone et ne disposent pas d'une place de stationnement fixe. En fin de trajet, il le véhicule est laissé à l'intérieur des limites de la station-zone dans un emplacement qui ne fait pas l'objet de restrictions.

Île-de-France Mobilités (IDFM) a lancé en avril 2019 un label « autopartage » délivré aux opérateurs respectant des critères environnementaux et garantissant un socle commun de prestations.

## Autopartage en boucle (Mobilib')

Créé en 2015, le dispositif « SVP » (Service de Véhicules Partagés) de la Ville de Paris a été renommé **Mobilib'**.



Stations Mobilib' : ● Thermique & hybride ● Électrique & hybride rechargeable

**2 opérateurs** partagent l'offre au début de l'année 2025 :

- COMMUNAUTO (labélisé par Île-de-France Mobilités)
- GETAROUND

Ces deux opérateurs totalisent **185 stations** soit **370 places de stationnement**.

## Autopartage en trace directe et en boucle en stations-zones

Pour développer les alternatives à la possession d'un véhicule individuel polluant et contribuer à la lutte contre la pollution atmosphérique, Paris accompagne depuis plusieurs années le développement des offres de véhicules partagés. Les cartes de stationnement « autopartage » mises en place en 2018 pour accompagner le développement de l'autopartage après la fin du service Autolib' ont laissé la place en 2021 à un régime d'autorisation et de redevance d'occupation du domaine public.

### Au 31 décembre 2024 :

- **3 opérateurs** : FREE2MOOVE, SHARENOW, COMMUNAUTO (à partir du 23 septembre et à titre expérimental, ce dernier opérateur propose 13 véhicules en boucle en stations-zones- voir définition ci-contre)
- **Pour une flotte maximale en simultanément de 713 véhicules**, uniquement électriques.

## Évolution du nombre de véhicules en trace directe disponibles à la location Au cours d'une journée (moyenne horaire pour l'année 2024)



## DISPONIBILITÉ DES VÉHICULES EN TRACE DIRECTE

Semaine ■  
Week-end ■



6

**Tendance :** La disponibilité des véhicules d'autopartage en trace directe (prêts à la location) est maximale à 6h du matin et minimale à 18h les jours de semaine et à 15h le week-end.